

**Registre des Délibérations de la commune de Frasne**

Séance du 21/11/2024

Le conseil municipal de la commune de Frasne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu habituel, sous la présidence de Philippe Alpy, Maire de Frasne.

Date de convocation : 07/11/2024

Secrétaire de séance : Laurent VUILLEMIN

Membres en exercice : 19  
Membres présents : 12  
Suffrages exprimés : 14  
Membres absents : 7

**Affaire numéro : 06**

**Objet : Locations des salles 2025 : gestion, tarifs et règlement intérieur**

Conseillers communaux présents :

ALPY	Philippe	Présent
BARTHET	Nicolas	Présent
BECHLER	Florence	Procuration à L. VUILLEMIN
BOURGEOIS	Alexandre	Présent
BOUVERET	Gilles	Présent
BRESSAND	Laetitia	Présent
CHRETIEN	André	Présent
FRICK	Pascal	Présent
JEANNIN	Danielle	Présent
LEPEULE	Jacqueline	Présente
MARMIER	Angélique	Absente
PARIS	Marine	Absente
PAULIN	Joëlle	Présente
POULIN	Hélène	Absente
TROUTTET	Bruno	Procuration à P. ALPY
VIENNET	Marie-Madeleine	Absente
VUILLAUME	Fabien	Présent
VUILLEMIN	Adeline	Présente
VUILLEMIN	Laurent	Présent

La commission animation propose les tarifs 2025 suivants :

	Habitants De FRASNE	Associations, habitants Extérieurs à FRASNE Entreprises, syndic
<b>Salle du conseil municipal</b>		
½ journée ou soirée	0	30 €
journée	0	50 €
<b>Salle d'animation</b>		
Journée semaine	250 €	300 €
Week-end	700 €	900 €
Collation après obsèques	100 €	
Banquet des classes	3 € par participant	
<b>Salle polyvalente</b>		
Journée semaine	600 €	800 €
Week-end (*)	1100 €	1300 €
Week-end avec salle d'animation	1800 €	2200 €
<b>Salle des bains - douches</b>		
Journée	100 €	---
Week end (*)	200 €	---
<b>Ferme de CESSAY (fluides non compris)</b>		
Journée en semaine	400 €	500 €
Week-end (*)	1000 €	1200 €
Fluides :	électricité : 0.50 €/kWh	Gaz : 15 €/m3

(\*) : Le tarif de location d'une salle pour un samedi ou un dimanche seul ; sera celui du week-end entier

Location aux associations réalisant des animations à but lucratif : loto, repas payant, bal

Salle d'animation	250 €
Salle polyvalente	500 €
Ferme de Cessay	75 € + fluide

Pour 2025, deux nouveautés s'appliquent aux particuliers et entreprises :

- Un acompte de 30% sera demandé au moment de la réservation et concerne les salles : animation, polyvalente, bains douches, Cessay.
- Les paiements et caution bancaire se feront par carte bancaire à l'aide d'un TPE.

Les associations et syndicat interprofessionnelle paieront à réception de l'avis des sommes à payer.

Le conseil municipal approuve avec :

- Vote(s) pour : 14
- Vote(s) contre : 0
- Abstention(s) : 0

Ainsi délibéré, les jours mois et an susdits.

Le secrétaire de séance	Le maire
	